

Immeuble à la rue du Pré-Jérôme, à Genève : architecte Albert Cingria

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **23 (1951)**

Heft 6

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-123998>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IMMEUBLE A LA RUE DU PRÉ-JÉRÔME, A GENÈVE

ALBERT CINGRIA, ARCHITECTE

Ce qui nous a paru remarquable dans l'immeuble que nous présentons ici, c'est la solution adoptée par l'architecte Albert Cingria dans la disposition d'angle des deux voies de circulation qui le délimitent. Le corps principal du bâtiment, en effet, occupe exactement l'angle des rues, mais son rez-de-chaussée en portique permet tout de même une visibilité complète sur la voie perpendiculaire. Cette disposition l'a amené à placer un peu en retrait l'aile adjacente, avec l'espoir que les constructions futures de l'avenue suivront ce nouveau tracé. Si l'architecte en a tiré un aspect architectural très intéressant, cela n'a pas été sans lui demander d'aménager son plan selon des données particulières, qui ont exigé de lui le développement d'une imagination à laquelle, malheureusement, nous n'avons guère été habitués par la majorité des immeubles urbains actuels, qui paraissent plutôt sortir tout droit des rayons d'Uniprix que de l'esprit créateur d'architectes dignes de leur mission.

Les constructeurs n'ont que trop tendance à mettre en boîtes leurs contemporains, ils sont trop enclins à considérer les citadins comme une marchandise qu'on

emmagine bon gré mal gré (plutôt mal gré) dans des casiers confortables, certes, mais tout de même bien monotones, pour que les efforts d'un architecte digne de la haute conception qu'il a de son art ne soient pas immédiatement relevés.

On remarquera aussi la grâce et l'élégance des façades : Albert Cingria a de qui tenir, puisque, de mémoire humaine, on ne connaît pas de membre de sa famille qui ne soit pas artiste, non pas seulement de profession, mais du plus profond du cœur : remercions-le, chaque fois que nous passons à la rue du Pré-Jérôme, de nous dispenser la vision consolante d'une maison où chacun de nous voudrait avoir le plaisir de vivre.

Après les compliments, deux ou trois détails techniques, succincts, puisque les photographies nous disent le principal de ce que nous devons savoir : prix du mètre cube bâti : 103 francs ; exemption d'impôts pendant vingt ans, sauf évidemment pour les arcades commerciales du rez-de-chaussée ; construction sans grande particularité, le problème posé n'en exigeant pas ; tout confort, comme il se doit.

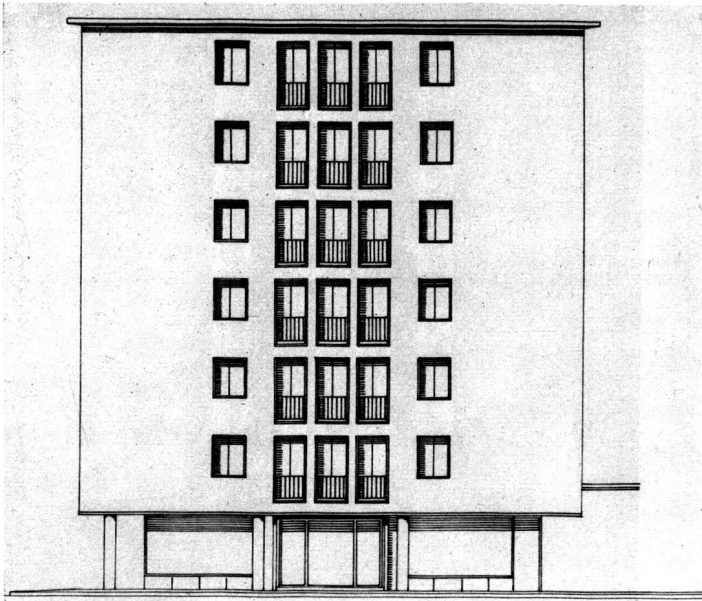
LA LAMPE A COURANT D'AIR

Si nos lampes actuelles donnent de la lumière parce qu'on en retire l'air qu'elles renferment, c'est un principe diamétralement opposé qui fut appliqué au début du siècle dernier par le physicien Argand, né à Genève en 1755. Bien que le nom d'Argand, injustement supplanté par celui de Quinquet, ait sombré dans l'oubli, ce savant genevois est effectivement le créateur de la lampe dite « à courant d'air », qui causa dans le domaine de l'éclairage une véritable révolution. Qu'on en juge par le passage suivant, extrait d'un article paru il y a près de cent ans et que l'auteur anonyme termine sur une note pour le moins prophétique :

« Ces appareils, qui ont pour principe commun une mèche continuellement en contact, tant au dedans qu'au dehors, avec un courant d'air qui renouvelle sans cesse l'élément nécessaire à la combustion intense de l'huile, ont été variés de mille manières différentes. C'est à Argand, qui fut presque dépossédé de l'honneur de sa découverte par Quinquet, que l'on doit l'invention des lampes à courant d'air. L'huile antique avait repris sa prééminence disparue, et la lampe, bannie des salons depuis si longtemps y rentrait victorieuse, avec ses cheminées transparentes de verre et son

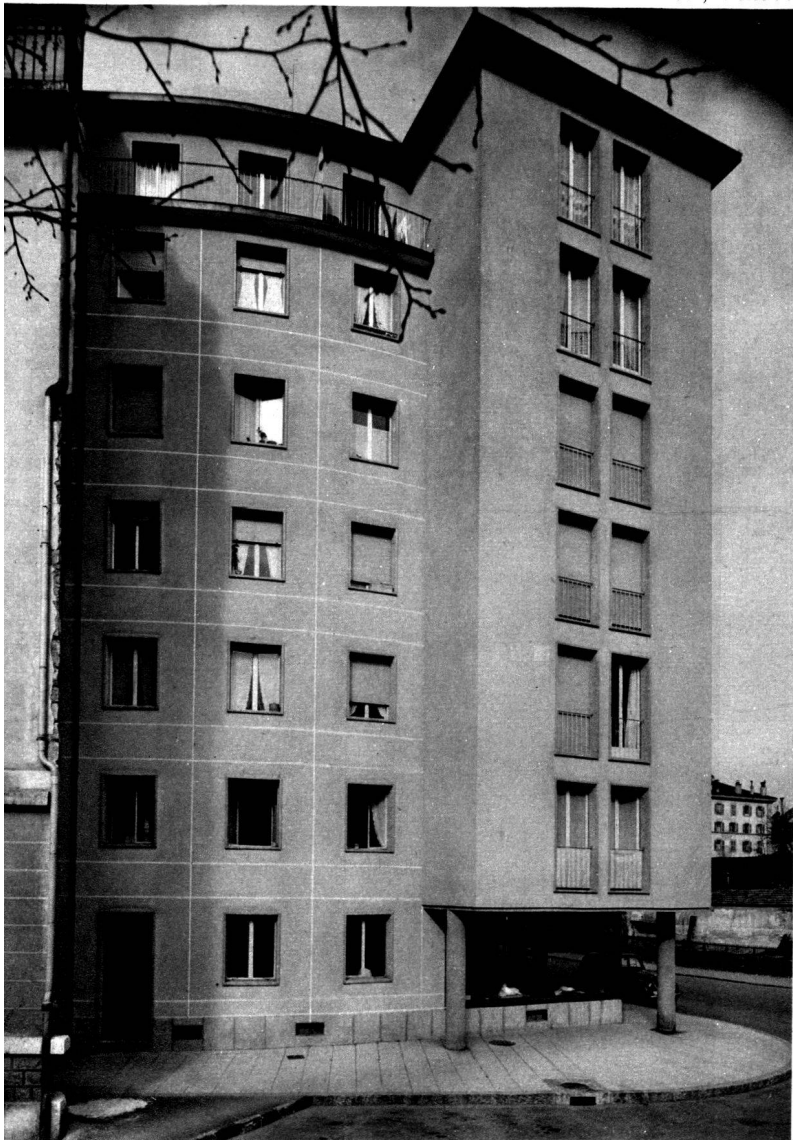
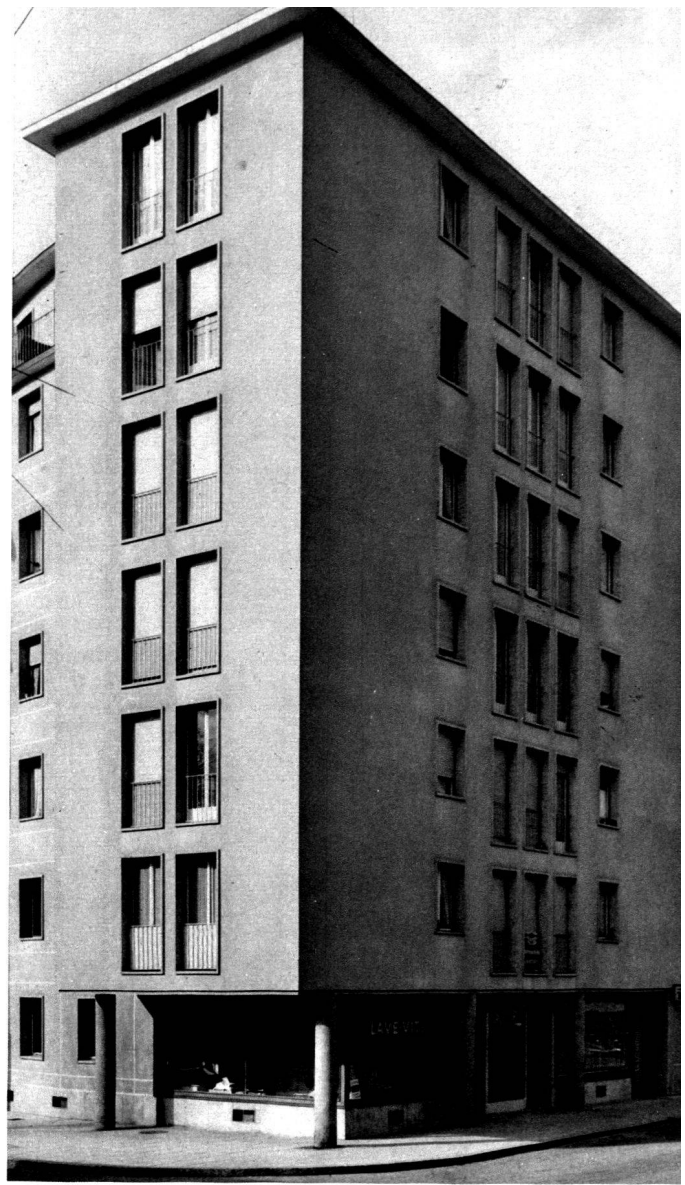
éclat incomparable. Les lustres des théâtres eux-mêmes adoptèrent les globes qui portaient à leur centre la lampe d'Argand. On aurait cru que l'industrie humaine avait dit son dernier mot ; mais la puissance des besoins collectifs, qui, en augmentant la consommation, fait disparaître tout ce qu'auraient de trop dispendieux les fabrications destinées à un seul individu, a provoqué encore deux degrés de progrès ultérieur dans la science de l'éclairage, savoir l'éclairage au gaz et l'éclairage électrique. »

Si les progrès de la technique ont relégué dans un lointain passé les lampes à huile, avec ou sans courant d'air, puis, plus près de nous, l'éclairage au gaz, comment se fait-il qu'en 1854 — date à laquelle parut cet article — on ait osé parler d'éclairage électrique ? L'arc voltaïque du début de l'ère de l'électricité possédait de tels inconvénients qu'il ne tarda pas à disparaître. Quant à la lampe à incandescence, qui repose sur une tout autre loi, il ne pouvait en être question puisqu'en 1854, Edison était un garçonnet de sept ans ! Mais bien que doué d'une remarquable intuition, si le chroniqueur de cette époque revenait aujourd'hui sur terre, n'ouvrirait-il pas de grands yeux étonnés en arpentant, la nuit venue, les rues de nos cités ?

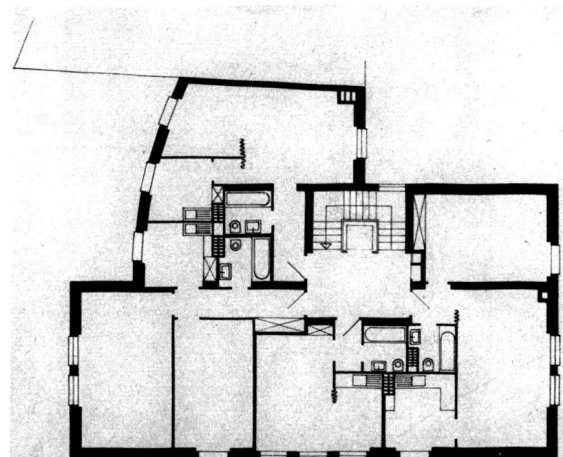


Façade sur la rue du Pré-Jérôme.

Photos : Albert Grivel, Genève.



Plan des étages



1 2 3 4 5 6 7 8